

LE CIRQUE DES CIRQUES

FICHE TECHNIQUE CHAPITEAU 20 X 28



LE CIRQUE DES CIRQUES

Association loi 1901 - Licences de spectacle 1-1061249, 2-1021847 et 3-1021848 - Siret : 48443076400031 - APE 9001Z

Siège social : Apt 77 - SHLMR Terre Rouge Bât. F - 97410 SAINT PIERRE - Fax : 05 31 60 19 46

Correspondance : La Couronne - 81170 CORDES SUR CIEL - Tél: 05 63 46 19 92

Site web : www.cirquedescirques.com - Courriel : contact@cirquedescirques.com

FICHE TECHNIQUE CHAPITEAU 20 X 28

Le 1er janvier 2013

Le Chapiteau est livré vide avec un éclairage de service, un éclairage de secours, 4 extincteurs. Un extrait de registre de sécurité ainsi qu'une attestation de bon montage sont fournis par le propriétaire.

Chapiteau * Capacité: 1000 places

- * Surface intérieure/ : 560 m²
- * Toile: 20 X 28 mètres
- * 2 mâts avec corniches
- * Tour de pinces: 26 X 34 mètres
- * Surface extérieure avec 1/2 périmètre de sécurité: 30 X 40 mètres

Terrain - Surface 1 200 m² minimum (chapiteau et véhicules)

- Dégagement, pour le chapiteau, de 14 mètres de haut. Plat, horizontal, sans obstacles, propre, non inondable, non boueux, dans un endroit calme. En cas de pelouse, l'herbe sera coupée au plus ras. Accessible aux poids lourds de 26 tonnes, 2,50 mètres de large et 4 mètres de haut.
 - Fournir un plan de la ville avec itinéraire d'accès poids lourd.
 - Possibilité de planter des piquets de 1,5 mètre de long.
 - Plan de masse et d'implantation du sous-sol (EDF, GDF, eau potable, eaux usées, pluvial, téléphone, éclairage public, autre...), les canalisations devront être marquées au préalable.
 - Nécessité de placer des véhicules à proximité du chapiteau (camion+remorque+voitures).
- ATTENTION: aux jours de marchés, foires, fêtes foraines, autre....

Montage

1 jour:

- 2 techniciens de l'association « Cirque des Cirques » + 10 techniciens fournis par l'organisateur ou par l'association « Cirque des Cirques » suivant accords X 2 services de 4 heures.

Démontage

1/2 jour

- 2 techniciens de l'association « Cirque des Cirques » + 10 techniciens fournis par l'organisateur ou par l'association « Cirque des Cirques » suivant accords pendant 4 heures.

Les temps de montage et de démontage sont donnés à titre indicatif; d'éventuelles difficultés (nature du sol, retard de livraison, pannes, intempéries, etc....) peuvent occasionner des dépassements horaires.

Prise en charge de l'équipe technique

Les repas pour 12 personnes les jour du montage et démontage ainsi que l'hébergement le cas échéant, sont fournis par l'organisateur.

LE CIRQUE DES CIRQUES

Association loi 1901 - Licences de spectacle 1-1061249, 2-1021847 et 3-1021848 - Siret : 48443076400031 - APE 9001Z

Siège social : Apt 77 - SHLMR Terre Rouge Bât. F - 97410 SAINT PIERRE - Fax : 05 31 60 19 46

Correspondance : La Couronne - 81170 CORDES SUR CIEL - Tél: 05 63 46 19 92

Site web : www.cirquedescirques.com - Courriel : contact@cirquedescirques.com

Barriérage	Minimum 150 ml de barrières anti émeutes (type "Héras") livrées et installées après le montage du chapiteau.
État des lieux	Un état des lieux du chapiteau sera établi à la livraison en fin de montage, ainsi qu'avant le démontage.
Vent	L'exploitation du chapiteau est suspendue en cas de vent dépassant 90 km/h. En cas d'alerte cyclonique, ou de tempête, ou de vent supérieur à 90 km/h, le chapiteau devra être affalé. Il est évident qu'aucun aménagement intérieur ne devra entraver cette manœuvre. Le propriétaire décline toute responsabilité si ces aménagements venaient à être endommagés.
Assurances	Pendant le montage et le démontage, le chapiteau est assuré par son propriétaire. Pendant l'exploitation, le chapiteau est couvert par l'assurance du locataire
Tabac	Conformément à la législation, il est interdit de fumer dans le chapiteau.
Gardiennage	- Un service de gardiennage est à prévoir quand le chapiteau n'est pas occupé par l'association « Cirque des Cirques »: aux heures des repas, quand il n'y a pas de travail sous le chapiteau, pendant et après les représentations, 24h/24h les jours de relâche. Pour les jours et les horaires, se référer au planning de la manifestation.
Nota Bene	- Il ne peut y avoir de départ de personnel tant que le travail entamé n'est pas fini et de toutes façons sans notre consentement. - Si le locataire décide d'acheminer le chapiteau par ses propres moyens, le retour du matériel au lieu de départ devra être effectué à la date figurant sur la convention locative. Si cette condition n'est pas remplie, l'association « Cirque des Cirques » facturera 1000€ supplémentaires. - La fiche technique étant un avenant du contrat, son respect est contractuel.
<u>Contacts</u>	Régisseur : Pierre MUNOZ 211 Bd J-L Passet 84200 CARPENTRAS Tél.: 06 80 20 73 78 (+33 6 80 20 73 78) Fax: 05 31 60 19 46 (+33 5 31 60 19 46) pierre.munoz@free.fr

Le propriétaire

Le producteur

L'organisateur

LE CIRQUE DES CIRQUES

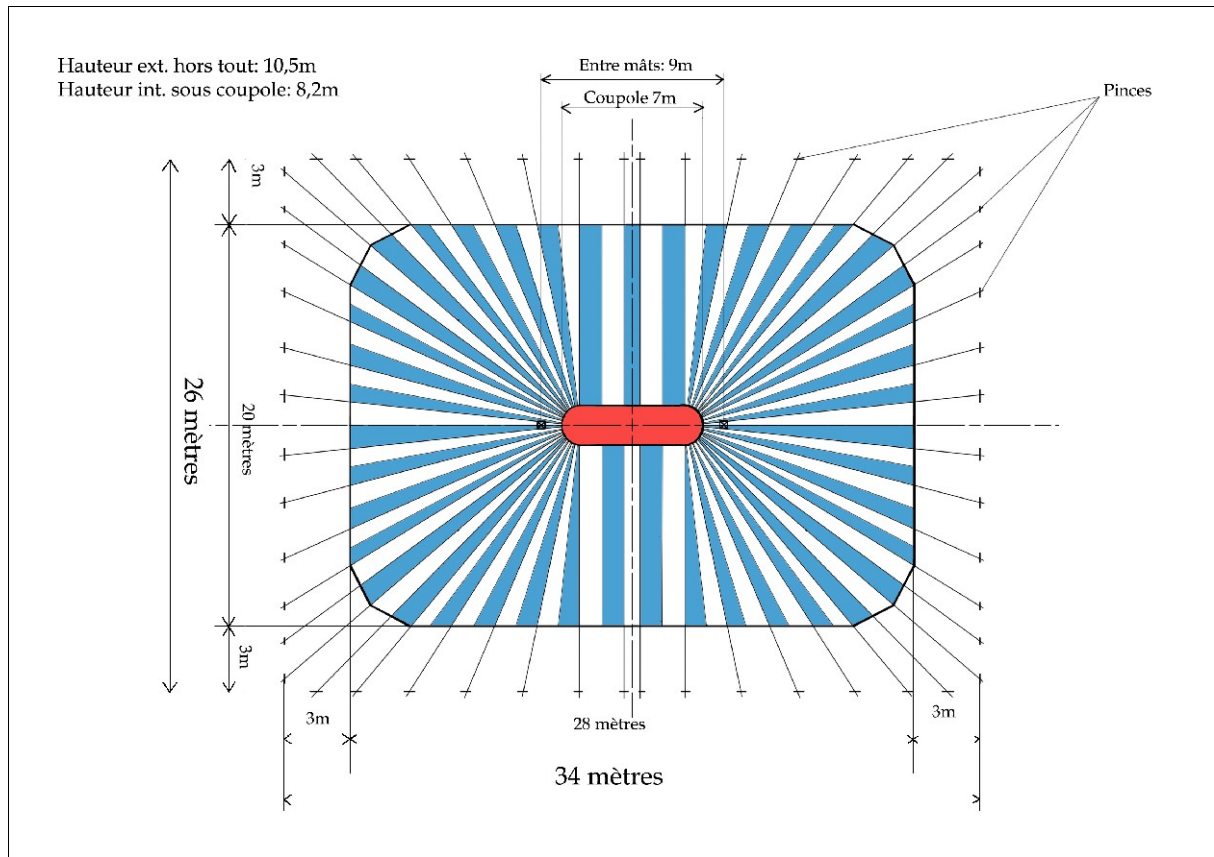
Association loi 1901 - Licences de spectacle 1-1061249, 2-1021847 et 3-1021848 - Siret : 48443076400031 - APE 9001Z

Siège social : Apt 77 - SHLMR Terre Rouge Bât. F - 97410 SAINT PIERRE - Fax : 05 31 60 19 46

Correspondance : La Couronne - 81170 CORDES SUR CIEL - Tél: 05 63 46 19 92

Site web : www.cirquedescirques.com - Courriel : contact@cirquedescirques.com

PLAN



LE CIRQUE DES CIRQUES

Association loi 1901 - Licences de spectacle 1-1061249, 2-1021847 et 3-1021848 - Siret : 48443076400031 - APE 9001Z

Siège social : Apt 77 - SHLMR Terre Rouge Bât. F - 97410 SAINT PIERRE - Fax : 05 31 60 19 46

Correspondance : **La Couronne** - 81170 CORDES SUR CIEL - Tél: 05 63 46 19 92

Site web : www.cirquedescirques.com - Courriel : contact@cirquedescirques.com